



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND**

**RES-VERBAL - COMITÉ DU PROGRAMME DE SUBVENTIONS
MUNICIPALES**

le 5 juin 2024
Salle du Conseil

415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Renée Forcier, membre
Sumaila Gariba, membre
Stephane Fournier, conseiller
André J. Lalonde, conseiller
Mario Zanth, maire
Frédéric Desnoyers, trésorier
Karine McCulloch, greffière adjointe

ABSENT: Simon-Olivier Péladeau-Houle, conseiller

1. Ouverture de la réunion

Mario Zanth ouvre la réunion à 19h17.

1.1 Nomination du président(e)

Après discussion entre les membres du comité, Renée Forcier est nommée présidente.

2. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Stephane Fournier

Appuyé par Sumaila Gariba

Que l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Déclarations d'intérêts pécuniaires

Aucun.

4. Demandes de subventions reçues

Frederic Desnoyers explique les changements apportés à la politique et la différence entre les subventions financières et les subventions en nature.

Les subventions en nature seront approuvées par le personnel, en fonction des disponibilités. Aucun budget n'est prévu pour l'instant. Seules les demandes de soutien financier seront examinées par le comité et soumises au budget établi par le Conseil.

Frédéric Desnoyers présente les demandes reçues et les montants demandés.

Suite aux commentaires et questions des membres du comité, Frederic Desnoyers explique que la politique ne demande pas d'informations financières aux organismes demandeurs, mais que la section financière du formulaire de demande pourrait être modifiée pour demander à quoi servira l'argent demandé. De plus, si un document financier est demandé, certaines organisations peuvent choisir de fournir un budget complet ou quelque chose de plus simple, ce qui facilitera la prise de décision et garantira que les fonds sont dépensés de manière appropriée.

Suivant des questions, le maire Mario Zanth explique comment les subventions étaient accordées par chaque membre du conseil, à leur discrétion, dans le passé, et la différence entre les événements significatifs et les autres événements.

4.1 Hammond Summer Celebration

La contribution de l'année précédente est demandée, mais Frédéric Desnoyers répète que ces montants ne sont pas disponibles, puisqu'ils auraient pu demander des fonds à plusieurs conseillers et que ces fonds étaient discrétionnaires pour chacun d'entre eux.

Certains membres du comité soulignent qu'il serait utile de disposer du budget de l'événement pour prendre une décision sur le montant à donner à chaque événement.

Il est proposé que le comité examine les autres contributions apportées à l'événement et essaie de les évaluer. Ils ne veulent pas que la Cité soit la principale source de financement. Le montant est ensuite arrondi sur la base du montant en nature déjà approuvé pour cet événement.

Proposé par Sumaila Gariba

Appuyé par Stephane Fournier

Que le Comité du programme de subventions municipales recommande au Conseil l'octroi des subventions suivantes :

- Célébration d'été à Hammond pour un montant financier de 2045\$.

ADOPTÉE

4.2 Défi Coureurs des Bois Challenge

Le maire Mario Zanth explique cet événement et la contribution qu'il apporte à la communauté avec tous les dons qu'ils font avec les profits de l'événement.

Suite aux questions, Frédéric Desnoyers peut confirmer qu'un montant financier de 6400\$ a été donné en 2023 à l'événement, sans compter le soutien en nature qui a également été fourni.

Il est proposé d'égaliser la contribution la plus élevée qu'ils reçoivent, avec un montant de 2500\$. La contribution en nature n'est pas déduite du calcul.

Proposé par Stephane Fournier

Appuyé par Mario Zanth

Que le Comité du programme de subventions municipales recommande au Conseil l'octroi des subventions suivantes :

- Défi Coureurs des Bois pour un montant financier de 2500\$.

ADOPTÉE

4.3 Agricultural Compétition

Frédéric Desnoyers confirme que l'année dernière un montant de 1400\$ a été attribué à cet événement.

Les membres du comité notent la façon dont l'organisation propose de dépenser la subvention et discutent de certaines préoccupations.

Le comité se met d'accord sur un montant de 1500\$, qui peut être comparé à la subvention de l'année dernière et qui tient compte de l'inflation. Ils sont également d'accord pour recommander au conseil d'ajouter certaines restrictions à l'utilisation de la subvention.

Proposé par Mario Zanth

Appuyé par Sumaila Gariba

Que le Comité du programme de subventions municipales recommande au Conseil l'octroi des subventions suivantes :

- Concours agricole pour un montant financier de 1500\$, à condition que ces fonds soient utilisés directement pour l'événement et non pour les frais de voyage.

ADOPTÉE

5. Rapport sur les subventions matériels

Le rapport est joint aux demandes de subventions reçues pour cette réunion. Il fera l'objet d'un rapport distinct à l'avenir.

Présenté au comité pour information seulement.

6. Sommaire

Frédéric Desnoyers donne un résumé des fonds.

Un montant de 6 045\$ a été recommandé au Conseil pour l'octroi de subventions.

Il reste 11 455\$ dans le programme de subventions municipales à dépenser en 2024.

Suite à des questions, Frédéric Desnoyers précise que la politique stipule que s'il reste de l'argent à la fin de l'année, il sera disponible pour les demandes de l'année prochaine.

7. Ajournement

La réunion est levée à 20h30.

Proposé par Mario Zanth

Appuyé par Stephane Fournier

La réunion est levée à 20h30.

ADOPTÉE

Renée Forcier, Présidente

Karine McCulloch, Greffière adjointe